




Plusieurs dispositifs d'aides et d'accompagnement sont mis en place dans le cadre de la crise sanitaire liée au Covid-19, à destination des TPE, PME et indépendants.


#### Repères:

Vous êtes commerçant et proposez des services de livraison ou de click & collect pendant le confinement ?

>> Contactez le service économique pour être recensé sur la [carte des commerces ouverts](#) <sup>(12)</sup>.

#### Documents :

 [Fonds résilience Île-de-France et collectivités](#) <sup>(13)</sup>

 [Aide au loyer pour le 2e confinement](#) <sup>(14)</sup>

#### Contact :

##### Service économique

3 avenue Maurice Berteaux

95240 Cormeilles-en-Parisis

Tél. 01 34 50 47 13

[economique@ville-cormeilles95.fr](mailto:economique@ville-cormeilles95.fr) <sup>(15)</sup>

## Aide au loyer de la Région Île-de-France pour le 2e confinement

La Région Île-de-France met en place une subvention exceptionnelle de 1000 euros pour les commerces, bars, cafés, restaurants et artisans confrontés à une fermeture administrative en novembre 2020 et ayant dû s'acquitter d'un loyer ce mois-là.

Cette aide s'adresse aux commerces de moins de 10 salariés et avec un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 2 M€, qui ont fait l'objet d'une interdiction d'accueil du public à partir du 30 octobre 2020, et sont locataires de leurs locaux commerciaux auprès d'un bailleur autre que social ou public.

[En savoir plus](#) <sup>(1)</sup> et [déposer une demande](#) <sup>(2)</sup>

## Demande de report des loyers des exploitants de locaux commerciaux

Dans le contexte inédit de la crise sanitaire du Covid-19, le Maire, Yannick Boëdec, a adressé une lettre aux bailleurs des locaux commerciaux de la ville, leur demandant de bien vouloir reporter le recouvrement des loyers et charges des exploitants commerciaux à partir du 1er avril 2020.

Cette proposition permettrait de ne pas ajouter l'insécurité économique à la crise qui touche de plein fouet de nombreux commerçants dont l'activité est considérablement réduite voire momentanément suspendue.

Le Maire a décidé d'aller plus loin et d'annuler le paiement des loyers des locaux commerciaux dont la Ville est propriétaire. [Consulter la lettre ouverte aux bailleurs de locaux commerciaux](#) <sup>(3)</sup>

## Dispositifs de soutien aux entreprises et contacts utiles

Pour faire face aux conséquences de l'épidémie de Coronavirus, les aides à destination des entreprises ont été renforcées : [consulter ici les différents dispositifs mis en place](#) <sup>(4)</sup>.

## Fonds de solidarité de la Région Île-de-France pour les petites entreprises

Les TPE et les indépendants d'Île-de-France peuvent bénéficier du fonds de solidarité mis en place par la Région : [cliquer ici pour en savoir plus](#) <sup>(5)</sup>.

## Centrale d'achat de la Région Île-de-France pour les TPE et PME

Pour faire face à l'urgence sanitaire, la Région offre la possibilité à toutes les entreprises d'Île-de-France (TPE et PME) de commander des masques, du gel hydro-alcoolique ou encore, dans un second temps, du matériel de désinfection, en bénéficiant des avantages de sa centrale d'achat. [En savoir plus](#) <sup>[6]</sup>

## Fonds résilience Île-de-France et collectivités

La Région Île-de-France, la Banque des Territoires, l'agglomération Val Parisis et plus de 60 collectivités franciliennes partenaires proposent une solution de financement aux micro-entrepreneurs, TPE/PME, professions libérales et travailleurs indépendants, afin qu'ils puissent relancer leur activité et financer les adaptations indispensables à la reprise (investissement matériels et immatériels pour répondre aux nouvelles mesures sanitaires, réapprovisionnement...).

L'aide s'adresse aux entreprises dont l'accès au financement bancaire est limité ou impossible.

Elle prend la forme d'une avance remboursable :

- à taux zéro et sans garantie ;
- sur une durée maximale de 6 ans ;
- avec un différé de remboursement d'une durée maximale de 2 ans.

>> [En savoir plus sur le Fonds résilience](#) <sup>[7]</sup>

>> [Faire une demande pour bénéficier du Fonds résilience](#) <sup>[8]</sup>

## Subvention de l'Assurance maladie pour la mise en place des mesures de protection sanitaire

À partir de lundi 18 mai 2020, l'Assurance Maladie propose aux TPE et PME, ainsi qu'aux travailleurs indépendants, de les aider à financer les moyens de lutter au travail contre le Covid-19.

Modalités de la subvention "prévention Covid" :

- 50% des dépenses engagées (dans la limite de 5000€)
- Dépense minimum : 1000€ pour les entreprises avec salariés et 500€ pour les travailleurs indépendants
- TPE / PME : moins de 50 salariés
- Dépenses engagées entre le 14 mars et le 31 juillet 2020
- Les mesures financées sont de deux ordres : mise en place des mesures barrières et de distanciation et mesures d'hygiène et de nettoyage

>> [Formulaire de demande de subvention pour les entreprises](#) <sup>[9]</sup>

>> [Formulaire de demande de subvention pour les travailleurs indépendants](#) <sup>[10]</sup>

[En savoir plus sur la subvention "prévention Covid"](#) <sup>[11]</sup>

---

**Source URL:** <https://www.ville-cormeilles95.fr/article/covid-19-mesures-exceptionnelles-pour-les-entreprises>

### Liens

[1] [https://www.ville-cormeilles95.fr/sites/cormeilles-en-parisis/files/document/article/aide\\_au\\_loyer\\_pour\\_la\\_relance\\_des\\_commerces\\_-\\_regionidf.pdf#overlay-context=article/covid-19-mesures-exceptionnelles-pour-les-entreprises](https://www.ville-cormeilles95.fr/sites/cormeilles-en-parisis/files/document/article/aide_au_loyer_pour_la_relance_des_commerces_-_regionidf.pdf#overlay-context=article/covid-19-mesures-exceptionnelles-pour-les-entreprises)

[2] <https://www.iledefrance.fr/relance-des-commerces-une-aide-au-loyer-pour-le-2e-confinement>

[3] [https://www.ville-cormeilles95.fr/sites/cormeilles-en-parisis/files/document/article/lettre\\_ouverte\\_bailleurs\\_locaux\\_commerciaux.pdf#overlay-context=article/coronavirus-point-de-situation-cormeilles-26-mars-2020](https://www.ville-cormeilles95.fr/sites/cormeilles-en-parisis/files/document/article/lettre_ouverte_bailleurs_locaux_commerciaux.pdf#overlay-context=article/coronavirus-point-de-situation-cormeilles-26-mars-2020)

[4] <https://www.valparisis.fr/article/coronavirus-les-mesures-utiles-aux-entreprises>

[5] <https://www.iledefrance.fr/fonds-de-solidarite-jusqua-5000-euros-pour-les-entreprises-de-1-10-salaries>

[6] <https://www.iledefrance.fr/covid-19-collectivites-et-entreprises-commandez-la-centrale-dachat-regionale>

[7] [https://www.ville-cormeilles95.fr/sites/cormeilles-en-parisis/files/document/article/brochure\\_fonds\\_resilience.pdf#overlay-context=article/covid-19-mesures-exceptionnelles-pour-les-entreprises](https://www.ville-cormeilles95.fr/sites/cormeilles-en-parisis/files/document/article/brochure_fonds_resilience.pdf#overlay-context=article/covid-19-mesures-exceptionnelles-pour-les-entreprises)

[8] <https://www.iledefrance.fr/espace-media/fondsresilience/>

[9]

[https://www.ameli.fr/sites/default/files/Documents/684793/document/formulaire\\_de\\_demande\\_de\\_subvention\\_prevention\\_covid\\_pour\\_les\\_entreprises\\_de\\_moins\\_de\\_50\\_salaries.pdf](https://www.ameli.fr/sites/default/files/Documents/684793/document/formulaire_de_demande_de_subvention_prevention_covid_pour_les_entreprises_de_moins_de_50_salaries.pdf)

[10]

[https://www.ameli.fr/sites/default/files/Documents/684796/document/formulaire\\_de\\_demande\\_de\\_subvention\\_prevention\\_covid\\_pour\\_les\\_travailleurs\\_independants\\_sans\\_salarie.pdf](https://www.ameli.fr/sites/default/files/Documents/684796/document/formulaire_de_demande_de_subvention_prevention_covid_pour_les_travailleurs_independants_sans_salarie.pdf)

[11] <https://www.ameli.fr/entreprise/covid-19/une-subvention-pour-aider-les-tpe-et-pme-prevenir-le-covid-19-au-travail>

[12] <https://www.ville-cormeilles95.fr/article/les-commerces-ouverts-pendant-le-confinement>

[13] [https://www.ville-cormeilles95.fr/sites/cormeilles-en-parisis/files/document/article/brochure\\_fonds\\_resilience.pdf](https://www.ville-cormeilles95.fr/sites/cormeilles-en-parisis/files/document/article/brochure_fonds_resilience.pdf)

[14] [https://www.ville-cormeilles95.fr/sites/cormeilles-en-parisis/files/document/article/aide\\_au\\_loyer\\_pour\\_la\\_relance\\_des\\_commerces\\_-\\_regionidf.pdf](https://www.ville-cormeilles95.fr/sites/cormeilles-en-parisis/files/document/article/aide_au_loyer_pour_la_relance_des_commerces_-_regionidf.pdf)

[15] <mailto:economique@ville-cormeilles95.fr>